



Séance du 09 juin 2023

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11		L'an deux mille vingt-trois, Le neuf du mois de juin à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.
Date de convocation : 13/02/2023 Date d'affichage : 02/03/2023		Présents : Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. Excusé : Cédric BARBIER pouvoir à Thierry VINCENT.
VOTE	Abstention /	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.
	Contre /	
	Pour 11	

DELIBERATION 2023-21

Communauté de Communes Jura Nord - Arrêt du PLUi

VU l'article L.153-14 du Code de l'URBANISME,

VU la délibération DCC2023-03-023 du Conseil Communautaire du 23 mars 2023, arrêtant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ✓ **DEMANDE** que l'article UR1 dans le chapitre des dispositions applicables à la zone UR soit modifié et permette l'installation d'artisans et de commerces de détail, sous conditions,
- ✓ **N'ACCEPTE PAS** un secteur 1AUAc, couvrant la partie ouest de la ZAC des 4 Fesses à Dammartin Marpain, où le commerce de détail est autorisé en deçà de 200m² d'emprise au sol,
- ✓ **VALIDE** le projet de PLUi arrêté par la Communauté de Communes Jura Nord.

Pour extrait certifié conforme,
 Le maire,
 Jean-Claude THABARD.

